

Vers une proposition de l'outil pré canne/canne pour l'enfant déficient visuel (2/5 ans)

Partenariat entre familles /professionnels de la petite enfance/instructeur en orientation et mobilité

Préambule :

- Prise en compte des répercussions fonctionnelles de la déficience visuelle dans le développement de l'enfant.
- L'enfant présente des déséquilibres, des chutes, se cogne, et se met en danger.
- La famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant CAMSP, SAFEP, Crèche, assistante maternelle, école... s'interrogent sur les moyens et outils à mettre en place pour tendre vers un déplacement sécuritaire.
- L'instructeur en orientation et mobilité doit être interpellé.

Objectifs communs :

- Définir quand proposer l'outil pré canne ou la canne longue pour les déplacements volontaires de l'enfant avec la famille
- Pour favoriser l'autonomie
- Pour permettre et sécuriser ses déplacements

Compétences observées chez l'enfant :

Compétences motrices

- L'enfant présente une marche volontaire, et fait savoir lorsqu'il souhaite marcher seul, sans contact.

-
- L'enfant accepte de moins en moins les temps dans la poussette ou dans les bras du parent.
 - L'enfant demande à lâcher la main dans des lieux connus, stabilisés, sécurisés tels que le CAMSP, la crèche, en séance de psychomotricité, sur certains trajets ritualisés avec ses parents en extérieur.
 - L'enfant se fait surprendre par les changements de sol et les reliefs. Il présente cependant un bon ré ajustement tonique lors des changements de dénivelés et plan incliné lorsqu'il se trouve à la main de l'adulte.
 - Les descentes/montées de bordures sont acquises avec un appui (main de l'adulte, mais sans être porté, soulevé).
 - Les montées/descentes d'escaliers sont en voie d'acquisition avec main de l'adulte et/ou sécurisée de la rampe même si elles sont réalisées en pas rattrapés (marche par marche).
 - L'enfant ne montre pas ou plus de réticence à marcher sur différentes textures (neige, herbe, sable, goudron, chemin de terre...)
 - Le pointage par l'enfant (doigt/main et bras) est encouragé par l'adulte (Guidance gestuelle possible) pour : localiser un son, donner une direction, cibler du mobilier à la crèche, à l'école.

Sécurité affective/psychique :

- L'enfant est capable de s'éloigner en marche autonome de l'adulte et de quitter la pièce où se trouve l'adulte.
- L'enfant est capable de poursuivre seul une activité dans la pièce, lorsque l'adulte la quitte.
- L'enfant montre de l'appétence et du plaisir dans la découverte de cette marche autonome avec un jeu parechoc (chariot, poussette, caddie jouet...).
- L'enfant vérifie souvent par le toucher (podal et manuel) une information qui lui est incomplète, il n'est pas freiné par ses parents qui le laissent découvrir ce mode sensoriel, avec une guidance verbale rassurante et précise.
- L'enfant montre du plaisir et de l'appétence à se déplacer à la main de l'adulte, de vouloir quitter la main de l'adulte, puis re demande les bras...
- L'enfant se montre curieux dans la découverte de l'environnement et attentif aux changements corporels de ses parents lorsqu'il est guidé.
- L'enfant montre une attitude adaptée face aux bruits en extérieur : il ne se montre pas hyper sensible ni craintif.
- L'enfant sait marquer l'arrêt sur demande en marche autonome.

Compétences/savoir-faire/savoir être attendus dans la famille :

- Les parents posent des questions relatives à la sécurité de leur enfant dans les déplacements lorsqu'il acquiert le redressement, et les premiers pas avec appuis.
- Les parents reconnaissent que l'enfant grandit et qu'il n'est plus en âge d'être porté. Ils projettent leur enfant dans une marche autonome et volontaire.
- Les parents encouragent leur enfant à prendre des initiatives dans ses déplacements (dans des milieux connus et stables ou en extérieur dans un milieu semi-protégé (parc, cour de la maison...)).
- La famille, la fratrie, les partenaires (assistante maternelle, nourrice, enseignante, AESH, animateur de loisirs et périscolaire...) accompagnent et soutiennent l'enfant dans ses expériences de déplacement.
- Les parents montrent un accompagnement verbal et physique adapté aux besoins de leur enfant.
- La technique de guide pour leur enfant est adaptée :
 - Maintien par la main, en étant légèrement devant son enfant
 - Verbalisation des changements de sols
 - Arrêts lors des descentes/montées de trottoir

– Ralentissement à chaque changement de direction avec verbalisation des directions empruntées et vocabulaire spatial adéquat (gauche/droite/devant/derrière/coté).

- Les parents profitent des bruits de la rue, des obstacles, des situations rencontrées pour enrichir le patrimoine lexical de leur enfant.

- Les situations ou particularités liées aux déplacements qui peuvent échapper à l'enfant, lui sont expliquées: travaux, présence d'un échafaudage, véhicule mal stationné...

- Les parents respectent le code piéton et le transmettent à leur enfant:

- Ne pas courir sur le trottoir

- Le placement et l'orientation ainsi que les arrêts sont respectés sur les traversées.

- La notion de silence/absence de bruit est identifiée et comprise.

Recommandations avant la mise en place de l'outil :

- Encourager l'enfant à utiliser les protections manuelles (bras vers l'avant en parechoc/arc de cercle) et l'inciter à se protéger par des jouets à pousser.

- Apprendre à l'enfant à réaliser des suivis de mur sur des nouveaux lieux en intérieur afin qu'il se familiarise.

- Accompagner/encourager/sécuriser les nouvelles expériences motrices.

- Savoir mettre en place un aménagement afin de favoriser et accompagner l'autonomie de déplacement de son enfant (barrière pour sécuriser une volée d'escaliers, protection d'angles, tapis au sol, bloc portes, bloc tiroirs...)

- Savoir retirer ce même aménagement lorsque l'enfant a acquis des compétences motrices et/ou modalités sensorielles satisfaisantes pour rester sécuritaire.

- Verbaliser le mobilier que l'enfant va potentiellement rencontrer dans ses lieux de vie.

- Profiter de la résonance d'un lieu (intérieur ou extérieur) pour faire réfracter le bruit et faire comprendre que le son n'est pas le même selon l'éloignement de la source qui le produit : l'enfant peut taper du pied, l'adulte peut claquer des doigts, faire des vocalises.

En extérieur :

- Maintenir un positionnement en avant de l'enfant lors du guidage (lorsqu'il tient la main.)

- Le rendre attentif aux arrêts, et aux changements de direction de son parent pour tendre vers une technique de guidage de plus en plus fluide.

-
- Le sensibiliser aux bandes d'éveil de vigilance ou bandes podotactiles qui annoncent un danger (escaliers, traversées, quais de métro, de train).
 - Marquer l'arrêt lors des descentes/montées de trottoir et traversées.
 - Faire prendre conscience des changements de revêtements du sol sous les pieds : macadam, sable, graviers, herbe, tapis, paillason, plan incliné, seuil de porte, carrelage/lino/plancher...pour différencier les espaces (en intérieur) et les textures.
 - Ralentir aux changements de direction réalisés avec l'enfant à la main.
 - Verbaliser les directions empruntées avec un vocabulaire spatial adéquat (gauche/droite/devant/derrière/coté).
 - Expliquer les changements de dénivelés comme les abaissés de trottoir (fin de rue) ou les bateaux (sortie de parking) afin que l'enfant reste en éveil.
 - Utiliser un vocabulaire précis et approprié :
 - Gauche/droite, devant/derrière, demi-tour, au-dessus/en dessous....
 - Loin/proche /fort/doucement/rapide/lent
 - Tirer/pousser/enjamber/franchir/contourner/grimper
 - Entre/contre/ longer ou marcher le long de ...

- Permettre à l'enfant de faire le lien entre les informations podotactiles et le tactile, importance de passer par le toucher pour ces nouvelles découvertes.

- Donner du sens aux bruits et aux sons de la rue, les identifier, les localiser, les nommer, les apprivoiser (sirènes, aboiements de chien, moto, travaux...) s'approcher, s'éloigner.

- Jouer avec les résonnances, l'écholocalisation.

Instructrices en Orientation et Mobilité CTRDV

Novembre 2024